

LEKH LEKHA

5777



n°341

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Dieu s'adresse à Avram et lui demande « Quitte ta terre, ton lieu de naissance, et la maison de ton père vers la terre que Je te montrerai. » Là bas, lui dit Dieu, il deviendra une grande nation. Avram, avec sa femme Saraï et son neveu Lot, voyage vers la terre de Canaan où il construit un autel et continue à diffuser le message du monothéisme. La famine force Avram à quitter la terre de Canaan pour l'Égypte. Remarquée pour sa beauté, Saraï est emmenée au palais de Pharaon où Avram échappe à la mort en la présentant comme sa sœur. Mais une maladie frappe le Pharaon et l'empêche de toucher Saraï, le contraignant à remettre Saraï à Avram qui s'avère être son mari. Pharaon, pour réparer le préjudice, offre à Avram de l'or, de l'argent, et du bétail.

De retour en terre de Canaan, Lot se sépare d'Avram pour s'installer dans la ville corrompue de Sodome. A la suite d'une guerre perdue par le roi de Sodome devant Kédorlaomer et ses alliés, Lot est fait prisonnier. Avram réunit une petite légion, défait Kédorlaomer et libère son neveu. Avram est béni pour cette action par Malki Tsédék roi de Salem (Jérusalem). Dieu contracte avec Avram « l'alliance des morceaux » dans laquelle Il lui annonce que sa descendance sera asservie, puis libérée pour hériter de la Terre Promise. Toujours sans enfant après dix années de mariage, Saraï demande à Avram d'épouser Hagar sa servante. Hagar conçoit immédiatement un enfant, en retire insolence envers Saraï, et fuit devant la réaction sévère de Saraï. Un ange apparaît alors à Hagar et la convainc de retourner sous l'autorité de Saraï. Cet ange lui annonce aussi que le fils qu'elle va mettre au monde sera le père d'une nation nombreuse. Ishmaël naît alors qu'Avram est âgé de 86 ans.

Treize ans plus tard, Dieu change le nom d'Avram en Avraham (« père d'une multitude ») et celui de Saraï en Sarah (« princesse ») et leur promet qu'ils auront un enfant. De cet enfant, qu'ils appelleront Its'hak (« il rira ») naîtra une grande nation avec laquelle Dieu perpétuera l'alliance d'Avraham. Dieu donne à Avraham le commandement de la circoncision pour lui et sa descendance comme « signe de l'alliance entre Moi et toi. »



Dédié pour réfoua chéléma
d'Esther bat Aziza



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Pourquoi descendre en Egypte ?

(Béréchit 12, 10) : «Et il y eut une famine dans le pays et Avraham descendit en Egypte... car la famine était lourde dans le pays»

Naturellement, personne d'entre nous ne va venir contester la décision d'Avraham d'être descendu en Egypte à cause de la faim. De même, quand il a dit de Sarah «c'est ma sœur», il a évidemment pesé ce qu'il faisait dans sa grande intelligence et il est arrivé à la conclusion que c'était ce qu'il y avait lieu de faire.

Mais ce n'est pas l'avis du Ramban, qui dit : «Sache qu'Avraham a commis une grande faute par erreur, il a mis sa femme la tsadéket en danger parce qu'il avait peur qu'on le tue, alors qu'il aurait dû faire confiance au Saint béni soit-Il qu'il le sauverait, lui, sa femme et tout ce qui était à lui, car Dieu a le pouvo d'aider et de sauver... »

C'est effrayant ! Avraham, le plus grand des géants spirituels, qui a reconnu son Créateur dès l'âge de trois ans, va jusqu'au plus profond de la halakhah et décide qu'il faut aller en Egypte. Et voilà que viennent les paroles du Ramban qui le contredisent, estimant que la halakhah n'est pas claire, et plus encore, que c'est considéré comme une faute. Comment cela ? Il ne nous reste plus qu'à en apprendre un grand principe, à savoir que même une décision soigneusement pesée par l'intellect d'Avraham, quand elle concerne le décisionnaire lui-même, celui qui est concerné par la conclusion, il faut vérifier en profondeur s'il ne s'est pas laissé influencer par ses intérêts.

Dans ce contexte, on raconte sur le gaon auteur de Sifteï Cohen (le Chakh) qu'il avait un conflit sur des questions d'argent avec l'un des notables de Vilna. Lui et son adversaire se mirent d'accord pour présenter leurs arguments devant l'un des grands de la génération qui habitait au loin et ne connaissait pas du tout le Chakh. C'était Rabbi Avraham Abba, le Rav de Novardok. Avant d'aller le trouver, le Chakh traversa tous les passages de la Guemara et du Choul'han Aroukh qui traitaient de cette question, et arriva à la conclusion qu'il avait raison, et qu'il serait certainement vainqueur. Quand ils se présentèrent devant Rabbi Avraham Abba, le Rav se plongea dans les profondeurs de la halakhah, et finalement condamna le Chakh. Celui-ci fut stupéfait d'entendre cette décision, qui à son avis ne correspondait pas à la halakhah, et il demanda à Rabbi Avraham Abba de lui expliquer comment il y était arrivé. Le Rav s'approcha de la bibliothèque et en sortit un livre du... Chakh sur le 'Hochen Michpat. Il lui montra qu'il avait pris la décision d'après ce livre. Le Chakh examina ses propres paroles... et s'aperçut que Rabbi Avraham Abba avait raison. Immédiatement, il lui révéla son nom et dit : «Combien sont grandes les paroles de nos Sages, qui ont dit : un homme n'est pas capable de se reconnaître coupable» (Chabbath 119)

PARACHA : LEKH LEKHA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 16h56 • Sortie : 18h04

Villes dans le monde

Lyon	16h55 • 18h00	Nice	16h51 • 17h54	Los Angeles	16h33 • 17h30
Marseille	16h59 • 18h02	Jerusalem	16h02 • 17h20	New-York	16h23 • 17h24
Strasbourg	16h36 • 17h43	Tel-Aviv	16h13 • 17h21	Londres	15h58 • 17h09
Toulouse	17h14 • 18h17	Bruxelles	16h42 • 17h52	Casablanca	17h11 • 18h09



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

La fausse bénédiction du Rav

Dieu promet à Avraham en disant « Je te ferai devenir une grande nation ,Je te bénirai,Je rendrai ton nom glorieux et tu seras bénédiction. » Le Ben Ich Haï nous enseigne que « Je rendrai ton glorieux » fait allusion à ce qu'il a été rajouté la lettre « hé » à son nom, il est devenu Avraham et non plus Avram.

On raconte l'histoire d'un juif qui s'appelait « Man » et qui faisait beaucoup de problèmes à ses propres frères. Il a été voir un rav afin de recevoir une bénédiction. Celui-ci lui a souhaité d'être beni comme Avraham. Plusieurs personnes sont venues demander au rav comment pouvait-il faire une telle bénédiction à un tel individu. Le rav leur a alors expliqué : ainsi qu'à Avraham a reçu la bénédiction dans le rajout de la lettre « hé » dans son nom il a souhaité que ce juif qui s'appelait « Man » ,en rajoutant la lettre « hé » , devienne « Haman » afin que tous sache que cet homme fait des problèmes aux juifs.



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav Tséma'h MAZOUZ



AU “HASARD” ...

Biographie : Rabbi Chalom Eliezer Halberstam

Le saint Rabbi Chalom Eliezer Halberstam naquit en 5622, de Rabbi 'Haïm Halberstam, fondateur de la dynastie de la maison de Zanz. Dès sa jeunesse, on s'aperçut qu'il était né pour la grandeur. Jusqu'au décès de son père en 5636, il étudia avec lui et fut éduqué par lui. Ensuite, il étudia avec ses frères, qui dirigeaient la communauté, comme Rabbi Ye'hezkel Shraga de Shinova zatsal, et Rabbi Baroukh de Gourelitz zatsal. Il acquit auprès d'eux l'essentiel de sa Torah et de sa 'hassidout. A l'âge du mariage, il épousa la fille du saint Rabbi Mordekhaï Dov de Horonsteipol zatsal. Dès cette époque, il était très célèbre comme quelqu'un qui accomplissait des miracles. Beaucoup de gens venaient le trouver pour lui demander conseil, et quand il ne pouvait pas les aider de façon naturelle, il les aidait de façon surnaturelle... par des miracles, c'est pourquoi sa maison était à toute heure du jour remplie de milliers de gens qui venaient lui demander son aide. Il devint ensuite Rav et Admor dans la ville de Turna, mais quelques années plus tard, il alla vivre dans la petite ville de Ratspirt en Galicie, où il fut Rav et Av Beit Din et dirigea la communauté jusqu'au moment de l'Holocauste. Quand vint la guerre, il fut transféré dans un ghetto comme tous les bnei Israël, et de là à Auschwitz. A Auschwitz se révéla son extraordinaire sainteté et pureté, et il encouragea ses frères à ne pas s'incliner devant les Allemands, mais à s'efforcer de donner leur vie pour la sanctification du Nom de D.. Lui aussi donna sa vie de cette façon, le 16 Sivan 5704. Que son mérite nous protège.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Une longue vie...

(Le 20 Hechvan est la date de naissance de Rabbi Chalom Dov Ber Schneersohn de Loubavitch – 1860 – 1920).

A l'âge de huit ans, Reb Mendel Futerfass mérita d'entrer en Ye'hidout (entrevue privée) auprès de Rabbi Chalom Dov Ber. Ce fut l'épouse du Rabbi, la Rabbanite Shterna Sarah, qui l'introduisit :

- C'est le petit-fils de Ra'hel Léa ! Il porte le prénom de son père ! (Reb Mendel était né après la mort de son père et portait donc son prénom : Mena'hem Mendel fils de Mena'hem Mendel... Sa grand-mère était une amie de la Rabbanite).

Rabbi Chalom Dov Ber le regarda de la tête aux pieds et le bénit :

- Sois un Juif craignant D.ieu et tu mériteras une longue vie !

Effectivement, par la suite, Reb Mendel vécut à la hauteur de cette bénédiction. Condamné à être déporté dans les camps de travail en Sibérie pour 25 ans, il souffrit de la faim à tel point que tout son corps était enflé par la faim. On rassembla tous ces malades en phase terminale pour lesquels on ne prévoyait pas qu'ils survivraient. Lui aussi fut emmené, on lui enleva même ses vêtements et c'est ainsi qu'il gisait recouvert d'un drap avec d'autres malades dont on attendait la mort imminente. Une pensée fulgurante lui traversa alors l'esprit :

- Est-ce cela une longue vie ?

Et il survécut...

- Dans ces montagnes d'obscurité, raconta-t-il plus tard, j'avais deux problèmes : la cacherout et le Chabbat. De fait, la cacherout ne posait pas vraiment de problème puisqu'il n'y avait rien à manger. Quant au Chabbat, dès le début j'annonçais que, quoi qu'il arrive, je ne travaillerai pas Chabbat et, effectivement, je n'ai jamais travaillé ce jour !

Un jour, alors que la faim était effroyable dans tout le camp, il y eut soudain un arrivage de nourriture : des poissons. Et c'était des poissons cachères ! (Avec écailles et nageoires !). Cependant, Reb Mendel remarqua que les tonneaux étaient huilés et il était possible que l'huile ne soit pas cachère.

Reb Mendel se mit alors à réfléchir et à élaborer intérieurement un discours talmudique savant : «Voyons... L'huile qui enduit les tonneaux peut être considérée comme Batel Bechichim (annulée par un soixantième par rapport à l'aliment cachère). De plus, nous sommes dans une période de famine et c'est une question de vie ou de son contraire... ce qui repousse pratiquement toutes les interdictions de la Torah. Mais, par ailleurs, l'huile peut être considérée comme Davar Hamaamid, l'élément qui permet à l'aliment de rester mangeable et, dans ce cas, la loi est que Davar Hamaamid n'est pas annulé, même si la quantité est infime...».

Mais s'il ne mangeait pas, il mourrait, D.ieu préserve ! Or, celui qui met sciemment fin à sa vie n'a pas de part dans le Monde Futur !

C'est alors que Reb Mendel se souvint de l'histoire connue à propos de Rabbi Chnéour Zalman : quand celui-ci avait été emprisonné, on voulut lui faire avaler de force des aliments interdits. Il s'y opposa. Le gardien lui fit remarquer que, s'il ne mangeait pas, il mettrait de lui-même fin à sa vie et n'aurait pas de part dans

le Monde Futur ! Rabbi Chnéour Zalman avait alors répondu : «Je préfère ne pas manger Taref et ne pas avoir de part dans le Monde Futur !».

Reb Mendel décida de ne pas manger les poissons !

Puis il réfléchit encore : «Je ne suis pas au degré de Rabbi Chnéour Zalman !» et hésita à nouveau...

- Je ne suis qu'un 'Hitsoni, quelqu'un qui s'imagine être un 'Hassid mais, après tout, j'ai reçu une bénédiction de mon Rabbi, Rabbi Chalom Dov Ber que je vivrai longtemps...

Et cet argument l'emporta sur tous les autres !

Reb Mendel concluait : «Je n'ai pas mangé les poissons et j'ai survécu !»

Et il mérita effectivement de survivre et de vivre encore de longues années... Il fut gracié et libéré au bout de huit ans grâce à la mort de Staline. Mais il lui fallut encore plus de dix ans avant qu'il puisse quitter l'Union Soviétique et rejoindre sa femme et ses enfants. Il put alors donner la pleine mesure de ses extraordinaires qualités d'éducateur et influencer des milliers d'élèves de Yechiva.

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

J'ai transgressé Chabbath pour un malade (Rav Avraham GARCIA)

Question : Lorsqu'on transgresse Chabbath pour sauver la vie d'une personne qu'on estimait en danger, et qu'au final, il s'avère que notre geste n'était pas nécessaire, est-ce que le fait d'avoir agi ainsi nécessite une expiation ?

Réponse : Il est permis de profaner le Chabbath même en cas de doute de danger de mort, et, même si a posteriori il s'avère que la personne n'était pas en danger, puisque nous n'étions pas en mesure de le savoir a priori, aucune faute n'a été faite.



PERLE HASSIDIQUE

"La Emouna (foi) commence là où notre compréhension s'arrête"

(Rabbi Nahman de Breslev)

QUIZZ PARACHA

1. Quels avantages Hachem a-t-il promis à Avraham s'il partait de sa maison ?
2. Qui était Amrafel et pourquoi est-il appelé comme cela ?
3. Qui était père de Hagar ?

1. a) Descendance, b) Prospérité, c) Renommée
 2. Amrafel était le roi Nimrod, lequel avait dit (amar) à Abraham : « jette toi (pou) dans la fournaise ardente »
 3. Pharaon et après avoir vu les miracles, il a dit « Mieux vaut qu'Hagar soit une servante dans une telle maison que maîtresse dans une autre maison »

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU